Etape GR65 Saint-Jeures - Saint-Julien-Chapteuil

Montagne de Haute-Loire - Saint-Jeures

Raffy (Luc Olivier)

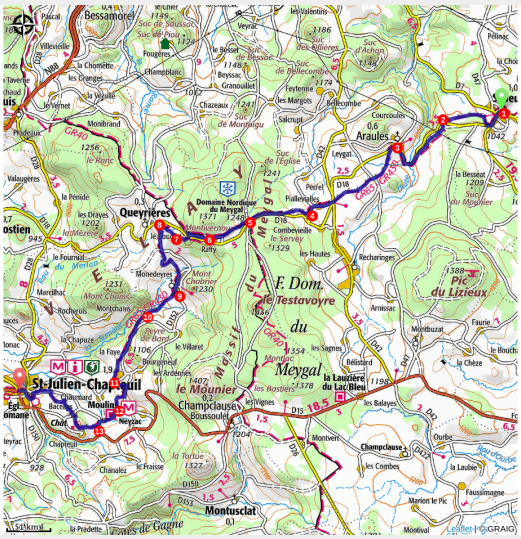

Vous passerez dans le Meygal, en traversant des villages bordés de sucs pour vous rapprochez du bassin du Puy.

Témoins jacquaires en Haute-Loire

Point de départ vers Compostelle, Le Puy était aussi un point de rassemblement
pour les pèlerins arrivant d'autres régions. De nombreux itinéraires venaient compléter celui qui arrivait de Genève et du mont Sion, tel celui descendant
de Cluny au nord ou celui arrivant de Valence à l'est. Le trafic de pèlerins
en amont du Puy explique qu'en Haute- Loire, plusieurs étapes de cette route
sont marquées du sceau du pèlerinage. À Tence, le musée aménagé dans l'ancienne chapelle des

Infos pratiques

Pratique : Randonnées

Durée : 5 h 30

Longueur : 21.0 km

Dénivelé positif : 590 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Traversée

Thèmes : Faune, Flore, Point de vue

pénitents montre une toile peinte figurant un très beau saint Jacques en marche arborant chapeau et auréole. Au chevet, une vaste boiserie représente encore saint Jacques et son bourdon de pèlerin. À Araules, une maison montre son linteau sculpté d'instruments agricoles, encadré de coquilles jacquaires. À Saint-Julien-Chapteuil, une chapelle de l'église est dédiée à saint Jacques, et un meuble de la sacristie dévoile un saint
Jacques pieds nus. Enfin, à l'extérieur, une coquille apparaît au pied d'une porte millésimée 1863.

Itinéraire

Départ : Saint-Jeures
Arrivée : Saint-Julien-Chapteuil
Balisage : GR
Communes : 1. Saint-Jeures
2. Araules
3. Yssingeaux
4. Queyrières
5. Saint-Julien-Chapteuil

Profil altimétrique

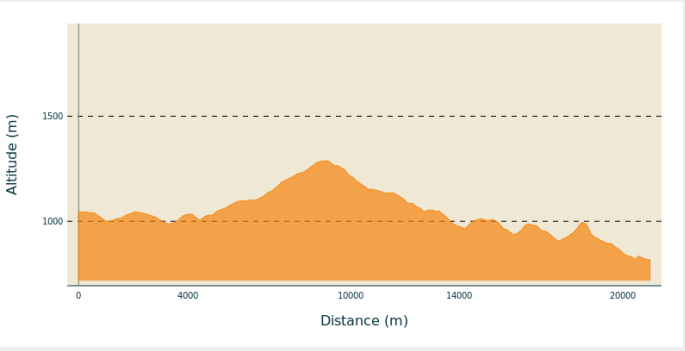

Altitude min 817 m Altitude max 1288 m

1. Tourner à gauche. Par la rue principale d'Araules, arriver aux dernières maisons, puis s'engager sur le chemin herbeux à gauche. Franchir le ruisseau, puis monter entre deux rangées de frênes. Laisser l'ancienne ferme des Barrys à droite, poursuivre sur 200 m, couper la route et continuer par le chemin en face (décalé à droite) entre champs et pâturages. Emprunter le chemin à gauche, croiser la D 42 et prendre en face la route étroite qui traverse Pialevialle. Suivre la route à gauche sur 200 m.
2. Aux dernières maisons, monter par le chemin à droite. Passer à droite d'une habitation, puis suivre la D 18 à droite sur 800 m, puis la quitter pour un sentier à droite qui entre en forêt en parallèle à la route. Parvenir rapidement sur une route.
3. Traverser pour prendre le chemin en face. À l'embranchement près de La Banque, continuer en face par le chemin qui s'élève le long d'une ligne électrique [> vue sur le Testavoyre et sur le Mounier] et poursuivre par la route à droite sur 100 m. Passer à gauche de la maison d'assemblée de Raffy (1 280 m) [> vue sur le Meygal] et, 150 m après les dernières maisons, parvenir à un carrefour.

4. Continuer sur le chemin en face. Tourner à gauche, et traverser la D18 (Prudence!). S’engager sur le sentier en face et atteindre une croisée de chemins.
5. Virer à droite et parvenir aux premières maisons de Queyrières (1 200 m).

6. Au carrefour, ne pas gagner Queyrières, mais prendre à gauche en angle aigu la D 152 sur 700 m. Laisser le hameau du Mas à droite, puis s’engager sur le chemin à droite. À la bifurcation, descendre à gauche [> vue sur le village de Monedeyres]. À l’embranchement, choisir la voie de gauche et gagner Monedeyres (1050 m). Traverser le village par la route à droite jusqu’à l’église, puis suivre la rue à droite.

7. Aux dernières maisons, se diriger à droite sur 50 m, tourner à gauche pour sortir du village et, à la fourche, s’engager sur la voie de droite. Près du ruisseau, à l’intersection, poursuivre tout droit par le sentier du Mont-Rouge. Franchir un second ruisseau et rester sur le chemin devenu étroit qui rejoint une voie plus large. Ignorer le chemin à droite, commencer à monter et arriver, dans un virage, à l’embranchement de Combe Noire (976 m).

8. Laisser à droite le chemin qui descend dans Combe Noire et poursuivre l’ascension à gauche sur 500 m. Emprunter la D 152 à droite et traverser La Faye. À la sortie du hameau, s’engager sur le chemin à droite puis sur l’étroit sentier à gauche. Il mène à Bard. Prendre la route à gauche et passer la maison d’assemblée.

9. À l’embranchement, tourner à gauche, couper la D 152, passer à droite du four à pain puis à droite de la dernière maison du hameau. Poursuivre la montée par le sentier, emprunter la route à droite sur 200 m, puis s’engager sur le second chemin à droite.

10. À l’intersection (942 m), virer à droite, puis franchir le ruisseau de Neyzac [> moulins avec toit en chaume] et arriver aux Couderts. Prendre la route à gauche.

11. À l’embranchement, tourner à droite puis, très vite, suivre le sentier herbeux à gauche. Parvenir à un embranchement (panneau Chapteuil) ; poursuivre tout droit. Le sentier oblique à gauche et se divise. Passer les chicanes en bois à droite puis, lorsque le sentier se divise, poursuivre à gauche. Avant la porte du château, partir à droite, puis prendre le second sentier sur la gauche. Passer à la tour de Bacelles. Le sentier descend entre les éboulis puis en forêt. Le chemin se divise une nouvelle fois, prendre à droite. Déboucher sur une route au hameau de Bacelles. Prendre à droite 30 m puis, à la croix, tourner à gauche. Après les maisons, retrouver un chemin herbeux entre des murets. À l’embranchement, bifurquer à gauche. Parvenir sur une route ; la suivre à gauche pour entrer dans Saint-Julien-Chapteuil. À l’intersection, aller tout droit rue Simon-Marcon. Au bout de cette rue, virer à gauche pour franchir le ruisseau du Fraisse grâce à la passerelle. Monter à gauche pour utiliser les escaliers. Descendre à droite par la Côte Gelée et parvenir dans la rue principale. Aller à droite pour rejoindre la place Saint-Robert.

Sur votre chemin...

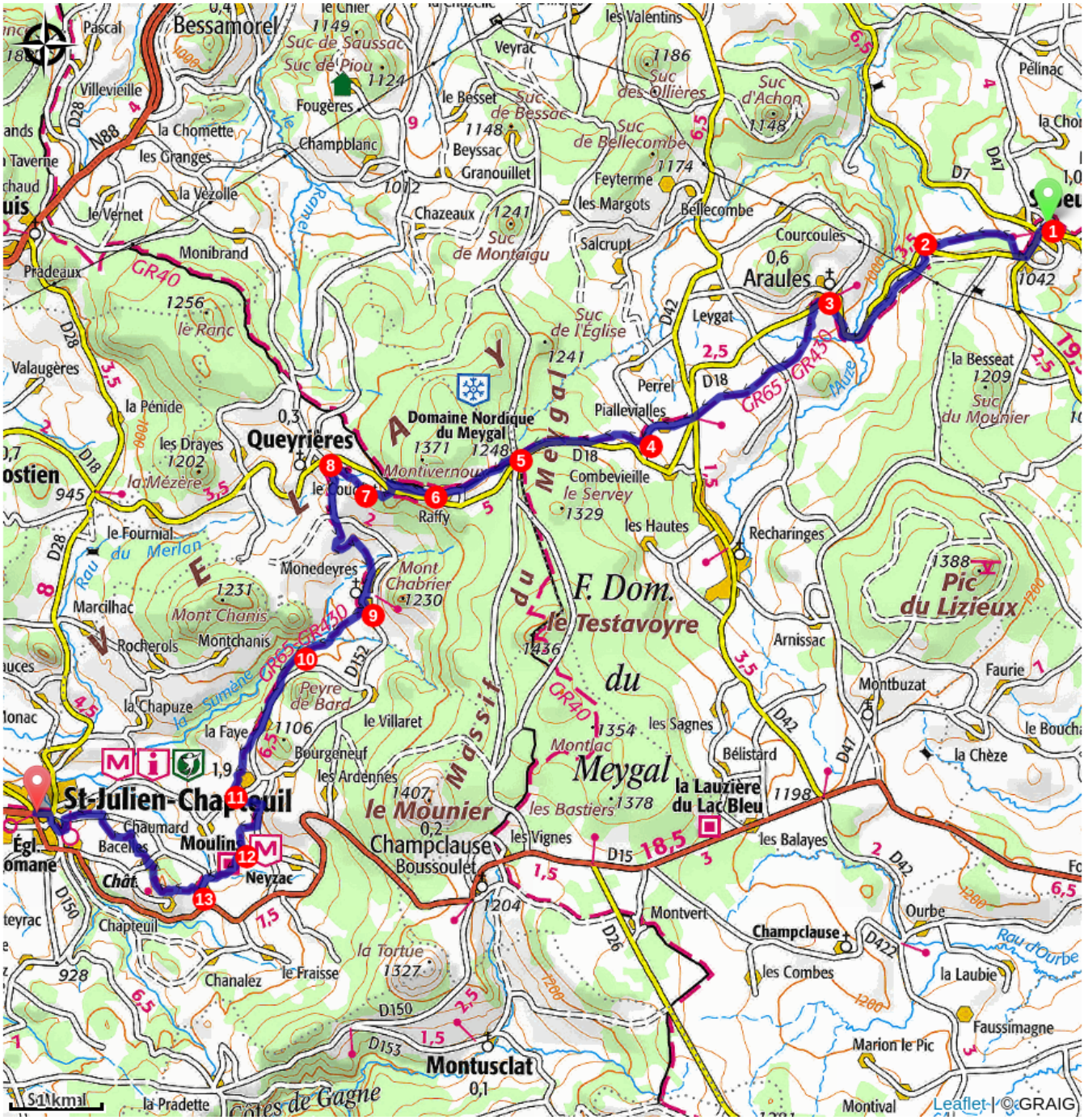

Toutes les infos pratiques